

**CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
74330 CHOISY**

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 7 AVRIL 2023

Présents : Yves GUILLOTTE, Christiane MICHEL, Christian BOCQUET, Marie-Noëlle MEGEVAND, Madeleine DESCOMBES, Jean BARDET, Jacqueline PECORARO, Patricia DAVOINE.

Pouvoirs : Sylvie PLUMET à Christian BOCQUET, Brigitte BARRET à Jacqueline PECORARO.

Absents ou Excusés : Maryvonne BALDASSINI, Claudine CHAMPION, Marlène CHAFFARD.

Monsieur Yves GUILLOTTE, Président, ouvre la séance.

I – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2022 (Délibération n° 2023-01)

Monsieur le Président rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après en avoir délibéré, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) à l'unanimité :

- **APPROUVENT le compte de gestion** du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part sur la tenue des comptes.

II – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 (Délibération n° 2023-02)

Yves GUILLOTTE s'étant retiré,
le CCAS à l'unanimité,

- **APPROUVE le Compte Administratif 2022** du Centre Communal d'Action Sociale présenté par le président, faisant apparaître un déficit de fonctionnement de 39.20 €.

Articles	RECETTES	PREVU	CA 2022
002	Excédent de fonctionnement reporté	11 135.81	
70	Produits des services	1 000,00 €	277,00 €
7031	Concessions cimetière	500,00 €	277,00 €
70878	Portage repas à domicile	500,00 €	0,00 €
74	Dotations et participations	3 500,00 €	3 500,00 €
7474	Participation de la commune	3 500,00 €	3 500,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	100,00 €
7713	Libéralités reçues	0,00 €	0,00 €
7718	Autres produits exceptionnels	0,00 €	100,00 €
	TOTAL DES RECETTES	15 635.81 €	3 877,00 €

Articles	DEPENSES	PREVU	CA 2021
002	Déficit de fonctionnement reporté		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 100.00 €	3 916.20 €
60623	Colis de Noël	3 000,00 €	1 593.08 €
60628	Repas pour portage à domicile	1 000.00 €	0 €
611	Contrat prestation de service	0,00 €	0 €
6232	Repas CCAS	7 800,00 €	2 323.12 €
6256	Missions	300.00 €	0.00 €
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €	0,00 €
6215	Personnel affecté au portage des repas	0,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	200.00 €	0,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 335,81 €	0,00 €
6532	Frais de mission	0,00 €	0 €
6562	Secours – Aides	3 335.81 €	0,00 €
6568	Autres secours	0,00 €	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	15 635.81 €	3 916.20 €

Excédent cumulé reporté : 11 135.81 €
 Résultat 2022 (déficit) : - 39.20 €
Excédent total à reprendre en 2023 : 11 096.61 €

III – AFFECTATION DU RESULTAT 2022 (Délibération n° 2023-03)

Sur proposition du Président,

Et après en avoir délibéré, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à l'unanimité :

- **DECIDENT** d'affecter le résultat 2022, soit -39.20 € en report, ce qui représente un bénéfice total à reprendre en 2023 de 11 096.61 € au chapitre 002.

IV – APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2023 (Délibération n° 2023-04)

Articles	RECETTES	BP 2023
002	Excédent de fonctionnement reporté	11 096.61 €
70	PRODUITS DES SERVICES	1 000,00 €
7031	Concessions cimetière	500,00 €
70878	Portage repas à domicile	500,00 €
74	Dotations et participations	4 000,00 €
7474	Participation de la commune	4 000,00 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €
7713	Libéralités reçues de la commune (bistrot)	0,00 €
7718	Autres produits exceptionnels	0,00 €
	TOTAL DES RECETTES	16 096,61 €

Articles	DEPENSES	BP 2023
002	Déficit de fonctionnement reporté	0 €
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 600,00 €
60622	Carburants	0,00 €
60623	Colis de Noël	3 500,00 €
60628	Repas pour portage à domicile	500,00 €
60632	Fournitures petit équipement	0,00 €
611	Contrat prestation de service	0,00 €
6232	Repas CCAS	8 400,00 €
6256	Missions	200,00
012	CHARGES DE PERSONNEL	0,00 €
6215	Personnel affecté au portage des repas	0,00 €
022	Dépenses imprévues	200,00 €
65	Autres charges de gestion courante	3 296,61 €
6532	Frais de mission	0,00 €
6562	Secours - Aides	3 296,61 €
6568	Autres secours	0,00 €
	TOTAL DES DEPENSES	16 096,61 €

Après en avoir délibéré, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.), à l'unanimité :

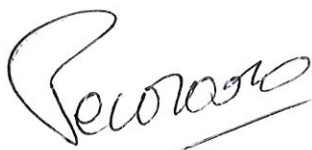
- **APPROUVENT** le Budget Primitif 2023 équilibré à **16 096,61 €**.

V – DIVERS

Prochaine réunion le 13 juin 2023 à 18h

Fin de séance à 18h45.

Le secrétaire de séance
Jacqueline PECORARO



Le Président
Yves GUILLOTTE

